

N° 2023-029

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2022 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES

L'an deux mil vingt-trois, le 15 mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 9 mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. VIBERT Christian est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, ASTIER Fabienne, CHAMOUSSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, HANRARD Bernard, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mme BERARD Patricia qui donne pouvoir à Mme VILLIEN, CHENU Azélie qui donne pouvoir à M. DUC, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, MARTINOD Marie,

MM. BOUTY Georges qui donne pouvoir à M. DUCOGNON, VILLIBORD Guillaume, FAVRE Didier, MARCHAND-MAILLET Thierry

| | | | |
|------------------|---------------|--------------|-------------|
| En exercice : 27 | Présents : 18 | Pouvoirs : 3 | Absents : 9 |
|------------------|---------------|--------------|-------------|

Il est rappelé qu'en comptabilité des services publics industriels et commerciaux (SPIC), le résultat d'exploitation de l'année N est inscrit en report à nouveau, en dépenses ou en recettes d'exploitation de la section d'exploitation de l'année N+1.

Le Conseil Communautaire, après avoir adopté le compte administratif 2022 du budget annexe transports scolaires, dont les résultats conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

| Affectation résultat 2022 / Transports Scolaires | |
|--|--------------------|
| | TOTAL |
| Section d'exploitation | |
| Résultat de l'exercice (A) | 6 236,49 € |
| Report à nouveau N-1 (B) | 62 773,21 € |
| Résultat à affecter (A+B) | 69 009,70 € |

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE d'affecter au budget 2023 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 de la façon suivante :

- L'excédent de fonctionnement sur la ligne budgétaire 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 69 009,70€

FAIT ET DELIBERE LE 15 MARS 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX